## EN PRUSSE

# LE PEUPLE RÉCLAME LE SUFFRAGE UNIVERSEL

### Des milliers de manifestants se heurtent à une police d'une brutalité excessive. — Le sang coule. — Inefficacité probable de cette explosion du sentiment populaire.

*Importantes mesures d'ordre. — Brutalités de la police*

Berlin, 13 janvier.

Des manifestations imposantes, qu'on n'ont pas eu le caractère d'émeute sanglante que leur prêtent certains de nos confrères, mais qui n'en constituent pas moins dans l'histoire intérieure de la Prusse un fait nouveau, — le seul précédent (plus grave, d'ailleurs) qu'on leur puisse découvrir est celui de 1848, — se sont produites hier à Berlin. La police a été, sur certains points, extrêmement brutale. On a beaucoup crié : « Vive le suffrage universel ! » et « A bas Bülow ! » C'est la suite de l'interpellation développée l'autre jour au Landtag et de la sèche réponse du chancelier.

Les dix réunions populaires organisées par les socialistes en faveur du suffrage universel ont eu lieu dans les salles délégées préalablement au milieu du plus grand calme et sans aucun incident. A la sortie, les manifestants se sont formés en cortège marchant lentement et dans le plus grand ordre. Plusieurs groupes chantaient la « Marseillaise ». Une police spéciale avait été organisée. Tous les agents à pied, à cheval ou bicyclistes avaient été réquisitionnés. En outre plusieurs régiments dissimulés dans les casernes se tenaient prêts à partir au moindre signal. Ces dispositions avaient été prises en prévision d'incidents. Une autre manifestation s'est produite au château royal qu'un double cordon de troupes protégeait. Une acclamé frénétiquement le fils du Kronprintz, c'est-à-dire le petit-fils de l'empereur.

*Coups de sabre et coups de feu. — Nombreuses et violentes bagarres*

La fin de l'après-midi a été très agitée, plus que le commencement de la journée.

Les troubles ont été réprimés avec une grande énergie sur différents points de la capitale.

Le sang a même coulé. On ne signale toutefois pas jusqu'à présent qu'il y ait eu de blessures graves.

Près du Spittelmarkt et de pont des Poissonniers, des collisions violentes ont eu lieu entre la police et les colonnes de manifestants qui voulaient se porter devant le château royal. La police a chargé la foule qui était venue par petits paquets et qui avait fini par former une masse de 2000 personnes.

Les manifestants ont été dispersés à coups de plat de sabre.

Près du pont Sainte-Gertrude, la foule fut dispersée de la même manière.

Deux coups de revolver ont été tirés soit de la foule, soit d'une fenêtre, dans la direction de la police.

Un manifestant tombé dans le canal de la Spree a été retiré par la police.

Une dizaine de manifestants ont reçu près du même endroit des coups de sabre, mais n'ont eu que des blessures légères. Ils ont été pansés dans le poste de police le plus voisin.

Vers cinq heures de l'après-midi, des bagarres se produisirent aussi aux Tilleuls où le président (préfet) de police dirigeait en personne les mesures d'ordre.

Des collisions se sont produites aussi sur d'autres points, notamment aux abords de la Wilhelmstrasse où des manifestants se sont approchés du palais du chancelier. Certains groupes avaient arboré des mouchoirs rouges au bout de leur canne en guise de drapeau, et en cri de « Vive le suffrage universel ! » ont ajouté celui de « A bas Bülow ! ». De nombreuses bagarres se sont produites dans les quartiers nord de Berlin où les ouvriers sont en majorité.

Rue de la Chaussée, à l'extrémité nord de la Friedrichstrasse, un omnibus ayant voulu traverser les rangs des manifestants, le cocher fut descendu de son siège et la voiture mise en pièces.

A partir de huit heures du soir, Berlin a repris sa physionomie habituelle du dimanche.

*Les blessés. — Les arrestations*

Trente mille personnes avaient pris part à la manifestation de la journée. A la préfecture de police, on donne le chiffre de vingt-huit personnes et trois agents blessés. On a procédé à trente et une arrestations.

De nombreuses manifestations avaient été également organisées en province par les socialistes.

A Brême, Dusseldorf, Cologne, Essen, Cassel et dans presque tous les centres industriels, des cortèges ont parcouru les rues, réclamant le suffrage universel, conspuant le prince de Bülow et le gouvernement prussien et chantant la « Marseillaise ouvrière ».

A Francfort, on signale une bagarre entre une colonne de manifestants et la police dans la chose s'est passée plus tranquillement qu'à Berlin où les mesures d'ordre étaient beaucoup plus sévères.

L'empereur, qui était revenu de Weimar, a passé l'après-midi au château et assisté le soir à la représentation de l'Opéra. Il n'y a eu aucun incident sur son passage.

*Les rapports officiels. — La situation politique*

D'après les rapports de la préfecture, la police s'attendait hier à une journée plus calme, les socialistes avaient en effet recommandé à leurs amis de prendre part à la manifestation avec leurs femmes et celles-ci étaient venues en grand nombre. Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi, lorsque les éléments turbulents se mêlèrent aux manifestants, que la situation changea de caractère.

Les bagarres et les charges de police n'ont d'ailleurs pas occasionné de blessures sérieuses et pas un des trente manifestants qui ont été pansés dans les postes de secours n'était gravement atteint.

Nulle part des dégâts notables n'ont été commis, et même aux bureaux de la « Gazette de l'Allemagne du Nord », devant lesquels une colonne vint manifester et où quelques boules de neige furent lancées, aucun carreau n'a été brisé.

Le gouvernement ne se montre pas autrement ému de la manifestation d'hier. Une personnalité appartenant au gouvernement prussien a fait remarquer que c'est la première fois que le parti socialiste prend ouvertement la direction et la responsabilité d'une démonstration dans la rue.

« Tous ceux qui espèrent dit-il voir le gouvernement prussien rentrer dans des voies plus libérales, ne peuvent que regretter des actes semblables qui fournissent aux ultras du parti conservateur leurs meilleurs arguments »

Il semble d'ailleurs que parmi les libéraux on pense de même, quoiqu'on annonce que quelques frissons sont disposés à se séparer de leurs amis et à se consacrer entièrement à la propagande en faveur du suffrage universel, sans tenir compte des intérêts du bloc conservateur libéral.

Ils semblent d'ailleurs être jusqu'à présent en infime minorité et le chancelier paraît très bien s'être rendu compte de son terrain lorsqu'il a dit si catégoriquement et si nettement tout espoir à ceux qui lui demandaient l'application du suffrage universel en Prusse.

*Le ministre de l'Intérieur approuve la police*

Le ministre de l'Intérieur, comte de Moltke, a prononcé lundi au Landstag prussien, un discours au sujet des émeutes de dimanche. Le ministre constate que les reproches adressés à la police ne sont pas justifiés. « La foule, dit-il, a jeté des pierres et tiré des coups de revolver. La police n'avait qu'à se défendre et défendre l'ordre. Tout était préparé d'avance par les socialistes, a déclaré le ministre. Le gouvernement est prêt à s'opposer par tous les moyens possibles à la continuation de ces émeutes »

Sur quarante arrestations opérées dix ont été maintenues.

## AU GROUPE RADICAL

**Les projets à l'ordre du jour de la Chambre**

Paris, 13 janvier

Le groupe radical s'est réuni sous la présidence de M. Lauraine, vice-président. Le président fait l'éloge funèbre de M. Guyot-Dessaigne, ancien président de la délégation des groupes de gauche et il se fait l'interprète du groupe pour adresser à Mme Guyot-Dessaigne l'expression de ses respectueuses condoléances. Après quelques paroles flatteuses à l'adresse de M. Crappi, ancien président du groupe, nommé ministre du Commerce, qui assistait à la réunion, M. Lauraine fait appel à l'union et au concours actif de tous les adhérents du groupe pour la réalisation des réformes inscrites à l'ordre du jour de la Chambre.

M. Brisson est désigné à l'unanimité et par acclamations comme candidat de groupe à la présidence de la Chambre, M. Modigni comme vice-président en remplacement de M. Crappi, M. Sabaterie comme secrétaire, et M. Chapuis comme questeur.

Après un échange de vues sur les projets de loi à l'ordre du jour de la Chambre, il a été décidé de demander au Gouvernement de mettre à l'ordre du jour les projets de loi dans l'ordre suivant :

Réforme des Conseils de guerre ; abrogation de la loi Falloux ; impôt sur le revenu ; projet de loi sur la corruption électorale.

Le groupe décide en outre de donner mission à son bureau de se mettre d'accord avec le Gouvernement pour hâter la discussion au projet de modification à la loi sur le repos hebdomadaire.

Le groupe se réunira jeudi 16 janvier pour procéder à l'élection du président du groupe.

## L'ANARCHIE MAROCAINE

**Les opérations militaires**

Tanger, 13 janvier.

Des troupes françaises, sous le commandement du général d'Amade, s'avancent de Casablanca sur Rabat. Leur but serait de protéger la mission espagnole et les résidents européens à Rabat, en cas de besoin. Les troupes n'entreraient dans la ville que si leur présence y était nécessaire.

Les troupes françaises protégeraient sans doute Abd el Aziz contre les tribus, au cas où celles-ci essayeraient de le faire prisonnier, de le tuer ou de piller son palais. On ne pense pas cependant qu'un tel événement se produise.

Un certain nombre de Marocains appartenant à des tribus jusqu'ici rebelles sont venus à Bou-Znika, à trente-cinq kilomètres de Rabat, où se trouve actuellement l'avant-garde du général d'Amade, faire leur soumission et apporter des vivres, suivant la coutume indigène.

**La proclamation de Moulai Hafid à Meknès**

Moulai Hafid aurait été proclamé également à Meknès.

Meknès est situé à 55 kilomètres, et à l'ouest de Fez. C'est l'une des quatre résidences chérifiennes. Les autres étant Fez, Marakech et Rabat. Très important autrefois, notamment sous Moulai Ismail contemporain de Louis XIV, dont il fut le Versailles, Meknès est aujourd'hui une ville morte d'une vingtaine de mille habitants. Les sultans n'y séjournent plus que rarement et les palais immenses qu'ils y possèdent tombent en ruine.

La proclamation à Meknès même ne serait pas un fait d'une importance capitale. Il y aurait plus d'intérêt à connaître l'attitude des tribus voisines, notamment celles qui se réclament de nos protégés, les chérifs d'Ouezzan.

**Commentaires de la Presse anglaise**

Londres, 13 janvier.

Le *Morning Post*, commentant les événements du Maroc, dit que le geste allemand d'Algésiras fut la cause première réelle des troubles actuels « Il faut attendre, dit-il. L'acte d'Algésiras ne saurait être interprété comme une obligation pour la France et l'Espagne de maintenir à toute force Abd el Aziz contre son frère qui avec l'appui de son peuple peut d'ailleurs être plus accommodant pour les Européens. »

Le *Standard* dit : « On ne saurait se dissimuler, au point de vue diplomatique, la signification de la proclamation de Moulai Hafid à Fez. Cette proclamation détruit la possibilité de bien des fictions diplomatiques, entre autres celle d'après laquelle le Maroc est un Etat arrivé à maturité et possédant un gouvernement impérial responsable. Tant que Moulai Hafid n'a été élu qu'à Marakech, on pouvait croire cela ; mais maintenant qu'il l'est à Fez à la place de l'autre sultan, que faut-il faire ? »

**Un télégramme de Casablanca à la Tour Eiffel**

Paris, 13 janvier.

Les travaux que la marine a entrepris depuis un an pour améliorer ses appareils de télégraphie sans fil viennent de recevoir leur consécration définitive.

La communication directe est établie entre Casablanca et la tour Eiffel, un télégramme a été transmis entre ces deux points

Dans ces derniers temps, un service de transmission par télégraphie sans fil a été établi entre les bâtiments stationnés au Maroc et a été des plus utiles, notamment pour les communications entre Casablanca, Rabat et Tanger.

Un appareil a été installé sur le *Kléber* qui, depuis son départ le Brest, a été quotidiennement en relations avec la tour Eiffel. Le Kléber est arrivé dimanche à Casablanca et a envoyé dans la soirée, à la distance de 1.900 kilomètres, le télégramme suivant :

« *Kléber*, » marine, Paris.

« *Kléber* arrivé ce matin onze heures. Personnel et matériel du génie débarqués à Casablanca. Tout va bien à bord. »

## EN PLEIN ROMAN

# LE SECRET DE L'ALCHIMISTE

### Lemoine veut bien faire de nouvelles expériences mais refuse de livrer sa formule. --- L'enveloppe mystérieuse.

Le roman policier avec ses poursuites extraordinaires, ses situations embrouillées et ses intrigues compliquées, dont on ne peut jamais soupçonner le dénouement, avec ses coups de théâtre fantastiques et ses péripéties déconcertantes, passionne toujours très vivement le lecteur. En ce moment surtout, ce « genre » est en grande faveur : les exploits de Sherlock Holmes, de Nick Carter, d'Arsène Lupin, sont suivis avec l'intérêt le plus soutenu, et l'on voudrait connaître immédiatement « la suite à demain ».

Et, dans le « genre vécu », quelle plus extravagante histoire que celle instruite actuellement par M. Le Poittevin ! Et comme on comprend que ce remarquable roman dont les feuilletons sensationnels s'écrivent sur du papier spécial au palais de Justice, dans le cabinet d'un juge d'instruction, défraie toutes les conversations, agite toutes les cervelles, alimente toutes les discussions !

Elle provoque le plus grand retentissement non seulement à Paris, mais encore à Londres, étant donnée la haute personnalité de sir Julius Wernher.

Nous avons raconté la genèse de cette affaire romanesque ; les détails qui suivent en accroissent l'intérêt et le mystère.

### Le faiseur de diamants

Qu'est-ce donc que ce très moderne alchimiste Lemoine ? Agé d'une trentaine d'années, fils du directeur des Marbreries de Bagnères-de-Bigorre, il ne poussa aucune étude très loin : à vingt ans, il fit son service dans les cuirassiers ; il mena ensuite une existence agitée et mobile. On le vit un peu partout par le monde et même au Transvaal, où quelques études en chimie lui procurèrent un emploi dans une mine.

On le retrouva en France. Ce fut même la justice qui le retrouva. Elle lui demanda très durement compte de fausses traites montant à la somme de 107.000 francs, et pour l'émission desquelles il fut condamné à quatre ans de prison.

Ce fut autant d'années de méditation pour cet esprit fertile en ressources. Il eut le temps de s'apercevoir que la fausse signature était un moyen vulgaire et assez dangereux de faire de l'or et que, pour un alchimiste de son espèce, c'était un jeu de s'y prendre autrement.

De tous côtés, aujourd'hui, on s'essaie dans la fabrication artificielle des pierres précieuses et du diamant.

Notre alchimiste comprit que s'il feignait d'être en possession du secret de faire du diamant, il serait un adversaire redoutable ou un complice précieux.

On veut penser que c'est à titre d'adversaire redoutable qu'il eut l'audace de se présenter à la plus importante des Sociétés d'exploitation des mines diamantaires du Sud-Africain, à la De Beers. Il obtint d'aborder directement l'homme aux cents fois millionnaire, dit-on, qui est à la tête de cette affaire, M. Wernher.

M. Wernher prêta une oreille intéressée au discours de son visiteur. Il lui assurait qu'il avait le secret de faire le diamant, qu'il en donnerait la preuve, que le secret serait déposé à la Banque d'Angleterre, et qu'il le livrerait moyennant un prix convenu.

L'étonnant, — nous disait un joaillier qui a la spécialité du diamant, — c'est que M. Wernher ait pu croire à la possibilité de faire artificiellement un diamant qui fût semblable au diamant naturel, semblable au point que la facture de l'homme ne se pût déceler, alors que les diamants vrais portent en eux des caractères d'ancienneté et d'origine et quoqu'ils sortent tous du creuset unique : la terre, et qu'ils sont tous l'œuvre de la création...

Mais M. Wernher ne raisonna point : il considéra l'alchimiste avec une curiosité dont la portée nous échappe, et volontiers, il consentit à lui faire faire des expériences, et, si elles étaient concluantes, à lui acheter son secret.

Qu'en pouvait-il et qu'en voulait-il faire ? Le procès n'est pas là.

Le contrat passé — car il y eut contrat — les expériences commencèrent. Elles ressemblèrent fort à celles qui, au XVIII^e siècle, éblouirent le cardinal de Rohan, dans certaine petite maison de la rue Saint-Claude.

### L'alchimiste à l'œuvre

Notre Cagliostro avait loué rue Lecourbe un atelier, aujourd'hui démoli, et dans lequel il avait installé un four électrique.

Sur la façon dont il opérait, nous avons un intéressant témoignage fait, hier, devant le juge d'instruction, M. Le Poittevin. Ce témoignage est de M. Jackson, président d'un groupe financier anglais. M. Jackson est encore persuadé que Lemoine faisait réellement du diamant.

— C'était rue Lecourbe, Lemoine avait les bras et le torse nus, c'est lui et un autre assistant qui mélangèrent les matières qu'ils versèrent ensuite dans le creuset.

Lemoine ne fit que placer dans le four électrique le creuset, en se servant d'une pelle dont le manche avait cinq mètres de long. Lessai terminé, il retira avec la pelle le creuset du four et il le plongea dans une cuve d'eau pour le refroidir. Aussitôt refroidi, on scella le creuset. Après un temps assez long on rompit le scellé et on ouvrit le creuset dans lequel on trouva une vingtaine de diamants assez petits.

On procéda alors à un second essai, trois jours dans les mêmes conditions. Le creuset plongé dans la cuve, et la cuve bissée dans un automobile, Lemoine se mit au volant, les témoins conservèrent la cuve entre leurs jambes dans l'intérieur de la voiture. On revint ensuite au domicile de l'inventeur, rue Pigalle, et dans un pavillon l'on procéda à l'ouverture du creuset. Il contenait une trentaine de diamants beaucoup plus beaux que les premiers.

M. Jackson et ses amis les emportèrent à Londres et les offrirent en vente à un joaillier. Celui-ci se déclarait tout prêt à les acheter, mais qu'il ne pouvait acquérir des diamants non taillés sans savoir de quelle mine ils provenaient. M. Jackson ne pouvait nécessairement fournir ce certificat, mais le joaillier l'assura qu'un expert découvrirait parfaitement la mine d'origine.

En effet, l'expert, après un minutieux examen, leur donna un certificat affirmant que les diamants provenaient de la mine Jagger Fontein au Cap, et ils vendirent ensuite les diamants de Lemoine à un prix fort avantageux.

Aussi voilà des diamants fabriqués sous les yeux de M. Jackson, celui-ci va les vendre à Londres, et le joaillier reconnaît en ces pierres des diamants de la Jagger Fontein.

N'est-ce pas le joaillier qui avait raison ?

### M. Wernher croit, puis doute

C'est ce que pense, aujourd'hui, M. Wernher qui a assisté, lui aussi, avec M. Hoats, son administrateur, à la fabrique du diamant, qui a cru que ce diamant était le produit du four et qui se navre et ne voit plus dans cette opération qu'un habile escamotage. Il soupçonne Lemoine d'avoir placé, au préalable, dans le creuset, le diamant qu'on y trouva.

Néanmoins, avant d'arriver à ce prudent état d'incrédulité, il ne douta point des succès de l'alchimiste et ne crut parfaitement en possession de l'extraordinaire secret.

On opérait rue Lecourbe, dans une baliste médiocre, installée dans une petite courette : humble berceau d'une découverte immense. Un architecte de l'avenue de Breteuil en assurait le loyer. On fit quelques travaux d'installation : on apporta des machines électriques, des piles qui furent disposées au rez-de-chaussée. Un air de mystère entourait tout cela.

Un manuel, — nous disait un joaillier qui a la spécialité du diamant, — c'est que M. Wernher ait pu croire à la possibilité de faire artificiellement un diamant qui fût semblable au diamant naturel, semblable au point que la facture de l'homme ne se pût déceler, alors que les diamants vrais portent en eux des caractères d'ancienneté et d'origine et quoqu'ils sortent tous du creuset unique : la terre, et qu'ils sont tous l'œuvre de la création...

Mais M. Wernher ne raisonna point : il considéra l'alchimiste avec une curiosité dont la portée nous échappe, et volontiers, il consentit à lui faire faire des expériences, et, si elles étaient concluantes, à lui acheter son secret.

Qu'en pouvait-il et qu'en voulait-il faire ? Le procès n'est pas là.

Le contrat passé — car il y eut contrat — les expériences commencèrent. Elles ressemblèrent fort à celles qui, au XVIII^e siècle, éblouirent le cardinal de Rohan, dans certaine petite maison de la rue Saint-Claude.

### L'alchimiste à l'œuvre

Notre Cagliostro avait loué rue Lecourbe un atelier, aujourd'hui démoli, et dans lequel il avait installé un four électrique.

Sur la façon dont il opérait, nous avons un intéressant témoignage fait, hier, devant le juge d'instruction, M. Le Poittevin. Ce témoignage est de M. Jackson, président d'un groupe financier anglais. M. Jackson est encore persuadé que Lemoine faisait réellement du diamant.

— C'était rue Lecourbe, Lemoine avait les bras et le torse nus, c'est lui et un autre assistant qui mélangèrent les matières qu'ils versèrent ensuite dans le creuset.

Lemoine ne fit que placer dans le four électrique le creuset, en se servant d'une pelle dont le manche avait cinq mètres de long. Lessai terminé, il retira avec la pelle le creuset du four et il le plongea dans une cuve d'eau pour le refroidir. Aussitôt refroidi, on scella le creuset. Après un temps assez long on rompit le scellé et on ouvrit le creuset dans lequel on trouva une vingtaine de diamants assez petits.

On procéda alors à un second essai, trois jours dans les mêmes conditions. Le creuset plongé dans la cuve, et la cuve bissée dans un automobile, Lemoine se mit au volant, les témoins conservèrent la cuve entre leurs jambes dans l'intérieur de la voiture. On revint ensuite au domicile de l'inventeur, rue Pigalle, et dans un pavillon l'on procéda à l'ouverture du creuset. Il contenait une trentaine de diamants beaucoup plus beaux que les premiers.

M. Jackson et ses amis les emportèrent à Londres et les offrirent en vente à un joaillier. Celui-ci se déclarait tout prêt à les acheter, mais qu'il ne pouvait acquérir des diamants non taillés sans savoir de quelle mine ils provenaient. M. Jackson ne pouvait nécessairement fournir ce certificat, mais le joaillier l'assura qu'un expert découvrirait parfaitement la mine d'origine.

En effet, l'expert, après un minutieux examen, leur donna un certificat affirmant que les diamants provenaient de la mine Jagger Fontein au Cap, et ils vendirent ensuite les diamants de Lemoine à un prix fort avantageux.

Aussi voilà des diamants fabriqués sous les yeux de M. Jackson, celui-ci va les vendre à Londres, et le joaillier reconnaît en ces pierres des diamants de la Jagger Fontein.

N'est-ce pas le joaillier qui avait raison ?

### M. Wernher croit, puis doute

C'est ce que pense, aujourd'hui, M. Wernher qui a assisté, lui aussi, avec M. Hoats, son administrateur, à la fabrique du diamant, qui a cru que ce diamant était le produit du four et qui se navre et ne voit plus dans cette opération qu'un habile escamotage. Il soupçonne Lemoine d'avoir placé, au préalable, dans le creuset, le diamant qu'on y trouva.

Néanmoins, avant d'arriver à ce prudent état d'incrédulité, il ne douta point des succès de l'alchimiste et ne crut parfaitement en possession de l'extraordinaire secret.

On opérait rue Lecourbe, dans une baliste médiocre, installée dans une petite courette : humble berceau d'une découverte immense. Un architecte de l'avenue de Breteuil en assurait le loyer. On fit quelques travaux d'installation : on apporta des machines électriques, des piles qui furent disposées au rez-de-chaussée. Un air de mystère entourait tout cela.

Ce laboratoire vient d'être démoli, on ne sait pourquoi, il n'en reste plus que les quatre murs et quelques accessoires des machines, où le grand œuvre s'est accompli.

En réalité, Lemoine avait dit que cette installation était absolument insuffisante ; qu'elle était bonne pour faire des expériences de laboratoire et donner la preuve attendue, mais que pour faire du diamant en quantité, et dans des conditions rationnelles, il fallait installer une usine, avec un outillage perfectionné.

Ce fut en province, à Argelliers (Hautes-Pyrénées), que cette usine fut installée, installation qu'on va entourer d'un inexplicable mystère. C'était, pour les étrangers à la combinaison, une usine d'énergie électrique, qui donnerait de la lumière et de la force motrice. On désambulait avec un soin singulier son véritable objet qui était de fabriquer des diamants faux.

Ces déplacements, ces constructions, ces fondations, exigeaient un roulement de fonds considérable. Les intéressés pourvoyaient aux dépenses avec une munificence incomparable, et l'alchimiste, bien moderne, se donnait la figure d'un Parisien dans le mouvement.

Il s'était marié avec une marchande d'antiquités, et M. Lemoine, ingénieur des Mines et Mme, allaient — voyez le Bottin mondain, — s'installer rue Pigalle, n° 12, dans le splendide hôtel, précédé d'une pelouse superbe où Eugène Scribe mourut le 26 janvier 1864.

On y reçut, on y donna des fêtes, quand on ne transporta point les fêtes au Prételan où notre alchimiste donnait au Tout Paris ébloui, des dîners de 5000 fr

Le soupçon commença à entrer dans l'âme de Wernher. Il se demanda s'il n'avait pas été le jouet d'un imposteur ; si son faiseur de diamants n'était point qu'un faiseur tout court. Il ne serait plus rien de l'usine d'Argelliers, qui fonctionnait à vide, et n'était point la mine de Golconde artificielle promise. Il poussa Lemoine à livrer son secret, lequel était à la Banque d'Angleterre sous triple scellé. Celui-ci resulait l'échéance. Le moment n'était pas venu, il lui fallait encore de nouveaux fonds

M. Wernher alla voir M. Le Poittevin : affaire prenait un nouveau tour. Nous vous vu hier. Lemoine pressé de donner son secret en de le divulguer sous peine d'être inculpé d'escroquerie.

C'est maintenant chose faite : il est inculpé.

**Confrontation**

MM Wernher et Lemoine le plaignant et inculpé, au Palais les deux adversaires se sont vus pour la première fois. Ce duel extraordinaire, ont été confrontés dans le cabinet de M. le juge d'instruction Le Poittevin

Le magistrat espérait les mettre d'accord sur la base d'une expertise contradictoire qui, seule, pourrait établir la valeur — ou le néant — du « secret de la fabrication du diamant ».

L'« alchimiste », qu'assistaient Me Labori et son secrétaire, Me Monier, et Me Barel, avocat du barreau de Tarbes, a fait à M. Julius Wernher, arrivé la veille de Londres, la proposition suivante :

Voulez-vous consentir à ma liberté provisoire ? Elle est absolument indispensable à ma justification. Je déposerai comme caution, dans le établissement que vous désignerez, le produit de la vente de tous mes biens, meubles et immeubles. Je déposerai également les 500.000 francs d'actions que je possède dans la société électrique d'Arras (Hautes-Pyrénées), et, en outre, 150.000 francs d'obligations que je possède dans une affaire montée par moi et par M. Jackson, le représentant du groupe financier concurrent de la De Beers.

Libre, je procéderai, en présence de tous les experts qu'il vous plaira de convoquer, à des expériences. Si je réussis à obtenir du diamant, je rentrerai en possession de ma caution et vous me devrez, en plus des dommages-intérêts, à fixer par les tribunaux, pour le préjudice que vous m'avez causé

Si, au contraire, mes expériences échouent, vous garderez tout mon gage. Je vous rendrai les sommes que vous m'avez versées et je conviens, dès à présent, que je vous devrai, en plus, des dommages-intérêts.

Je tiens, d'ores et déjà, à déclarer que les expériences ne réussiront pas toujours et que, pour juger la valeur de mon secret, il faut se livrer à un certain nombre d'essais. Je tiens aussi à répéter devant M. Wernher ce que j'ai dit hier, devant son représentant : « Jamais, je ne me suis soustrait aux expériences ; j'ai même envoyé une fois M. Feldenheimer, mon associé, auprès du directeur de la De Beers pour le sommer de venir ».

M. Feldenheimer est un des principaux marchands de diamants de Londres. C'est lui qui a mis M. Lemoine en relation avec M. Wernher. En échange de ce service, M. Lemoine s'était engagé, par traité, à verser à M. Feldenheimer 9 % sur toutes les opérations qu'il ferait avec le directeur de la De Beers

Cela expliqué, revenons à la confrontation

Avant de répondre à la proposition de M. Lemoine M. Wernher a demandé à se concerter avec ses conseils Me Lohmer, avocat, et Me Rather, solicitor et avoué. Ils se sont tenus quelques minutes après à décoder :

Je prends acte de la proposition de M. Lemoine, mais je m'oppose à sa mise en liberté provisoire, même sous caution. Ce que j'exige, c'est que l'inculpé autorise M. le juge à décacheter le pli renfermant la fameuse formule relative à la fabrication du diamant. Par des raisons de croire que ce pli ne contient pas de formule ou tout.

Me Labori avocat de M. Lemoine, intervenant alors, a protesté au nom de son client contre l'ouverture du pli.

On ne peut, a-t-il dit, rompre la clause du contrat intervenue entre M. Wernher et mon client, et aux termes de laquelle il ne sera ouvert qu'après sa mort.

D'ailleurs, il s'agit d'un contrat intervenu à l'étranger et exécutoire en pays étranger. Qu'il conserve ce caractère !

Le directeur de la De Beers ayant à nouveau insisté pour la saisie de la formule, Me Labori s'est derechef opposé à cette demande. Et, comme M. Wernher est administrateur de l'« Union of London and Scherlaha Bank », où est déposé le pli contenant le secret et que cette banque a une succursale à Paris, il a manifesté la crainte que le plaignant ne fît envoyer le pli à cette succursale où il pourrait être facilement saisi par la justice française. L'avocat a demandé, en

---

# PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

— Ah ! cette lettre... mon écriture... O mon Dieu ! pourvu qu'il n'ait pas cru à ce que dit cette lettre ! Non ! il n'y aura pas cru, il me connaît bien, il sait combien je l'aime ! mais il faut que je rentre, que j'efface tout cela...

L'autre écoutait sans rien dire, mais à regarder ses yeux où pétillaient des éclairs de colère, sa bouche qui se contractait, Germaine sentait qu'elle devinait l'ennemie qui ne se faisait vacuoler les rêves de bonheur de sa rivale que pour s'exciter encore et frapper plus sûrement.

Quand Germaine terminait par ce vou, rentrer bien vite, elle se leva.

— Oui, mademoiselle, vous allez rentrer, et d'abord prendre quelque chose pour vous remettre... Attendez ! je vais vous servir.

— Oh ! vous êtes trop bonne...

— Vous en feriez autant à ma place, mademoiselle !

Elle passait dans le cabinet de toilette et revenait avec un verre qu'elle présentait à Germaine.

— Buvez cela...

Le verre était à demi plein d'un liquide blond comme du champagne et parfumé...

Germaine but jusqu'à la dernière goutte.

— C'est bon... J'avais soif... Je dois avoir la fièvre...

La rivale emporta le verre vide, et revenant :

— A mon tour de vous faire une confidence :

Elle n'était plus la même, sa voix avait changé

— Savez-vous qui je suis et ce que je fais là ? Je vais vous l'apprendre. Ecoutez...

Remontant à douze ans en arrière, la Roussotte commença par évoquer la bacaque sordide où lee deux Jeanne vivaient côte à côte sous la trique de Loyselier et de Mélie.

Elle rappela le petit commerce des bouquets de deux sous, les courses éperdues, la nuit, sous la pluie et la neige, pour arriver à faire une recette, et, au retour les colères de Loyselier et les coups qui pleuvaient...

A un moment, elle s'interrompit pour tendre l'oreille

Elle avait cru entendre du bruit à la porte de la chambre...

Elle avait dû se tromper : c'était de la salle à manger que venait le bruit.

Elle reprit

— De ces deux fillettes, l'une était blonde, comme vous, l'autre était rousse comme moi. La première était jolie, c'était elle que les passants regardaient, c'était elle qui vendait le mieux les petits bouquets. La seconde était laide et c'était elle qui essuyait toutes les rebuffades et les mauvais compliments... De là était née au cœur de la seconde une haine qui le tenait applaudir quand Loyselier battait la blonde.

Germaine avait eu, plusieurs fois, un mouvement pour interrompre.

— Attendez ! j'arrive au plus intéressant. Les deux fillettes ont grandi. La blonde est toujours jolie et aimée, la rousse est laide et dédaignée, et comme elles se sont rencontrées à vouloir le même homme, vous voyez, n'est-ce pas ? ce qui est arrivé !

Miss Jane poussait de la terreur grandissante qu'elle lisait à présent dans les yeux de sa victime.

Mais elle ne voulut pas la laisser longtemps dans l'incertitude.

Féroce, elle reprit :

— Vous voyez se réveiller la haine d'autrefois, n'est-ce pas... et si vous ne la voyez pas, cette haine qui va enfin se satisfaire, c'est que vous êtes aveugle, Jeanne Dubourt.

La Roussotte avait reconnu son ancienne camarade de chez Loyselier !

Sur la voie depuis l'heure où elle avait vu sa prétendue mère, la fausse Mme Kalley, dévorer des yeux, au théâtre, cette jeune fille blonde qui lui ressemblait, elle s'était informée, elle avait fouillé dans les papiers de Mme Kalley, et sa conviction était déjà presque faite quand, cachée derrière un rideau, elle avait entendu la dernière conversation de l'ancienne Diane de Gourvil avec Antonio Lopez.

— Oui, oui, Jeanne Dubourt, la Jeanne de Loyselier et de Mélie, la petite marchande de bouquets de deux sous, la jolie blonde ! Et je suis la Rousse, moi, la Jeannette, la Roussotte ! Regarde-moi, reconnais-moi, et dis-toi bien que c'est fini pour toi d'être la préférée. Ah ! ah ! ah ! fini ! fini !

Elle s'était dressée, l'œil féroce, et elle ricanait :

— C'est fini ! Tu ne te reverras pas, ton beau peintre, ou si tu le revois, ce sera pour t'entendre signifier que tout est fini entre vous ! Car il ne pourra plus t'aimer, il sera forcé de croire à la lettre, tu ne sortiras d'ici, si tu en sors, que déshonorée...

Et elle asséna à sa victime anéantie d'épouvante et d'horreur, cette explication de l'effroyable forfait qu'elle annonçait :

— Tout à l'heure, tu vas t'endormir, tu entends... Oui, c'est du sommeil que je t'ai fait boire ! Tu vas t'endormir, et tu te réveilleras flétrie, déshonorée, perdue ! Tiens ! tiens ! tes paupières s'alourdissent, sens-tu que tes yeux se ferment malgré toi, que tu t'endors ? c'est la fin, je te dis, c'est ma vengeance, la flétrissure, le déshonneur !... Ah ! ah ! ah ! ah !

Et c'était vrai : assommée par le narcotique que lui avait versé sa hideuse rivale, Germaine faisait de vains efforts pour lutter contre le sommeil qui l'envahissait.

Maintenant Germaine n'entendait plus sa rivale.

Malgré les efforts désespérés de la pauvre enfant pour lutter contre l'effet du narcotique qu'elle avait absorbé, elle avait succombé au sommeil.

Elle dormait, calme et paisible, insoucianto du danger qui la menaçait.

Alors, la Roussotte alla à la porte, rappela le beau Gaston, lui montra la jolie fille.

— Je te la donne et tu peut la prendre, elle ne se défendra pas...

Gaston entra et se dirigea vers l'endormie en bégayant, les yeux brillants

— Pour un cadeau, c'est un cadeau, et je te remercie, tu sais, la Rousse !

Il ricanait, lui aussi, fortement ému, ayant plus que de raison arrosé, à la salle à manger, le coup accompli.

Germaine était perdue

La Roussotte sortit de la chambre, enfermant le monstre avec sa proie

Elle n'avait pas fait trois pas dans l'autre pièce que deux mains s'abattaient sur ses épaules

Une femme était devant elle qui la regardait dans les yeux et lui disait :

— Eh ! la Jeannette ! comme on se retrouve !

Puis à un homme qui regardait la Roussotte :

— Mais va donc, toi ! qu'est-ce que tu attends ?

L'homme alla à la porte de la chambre que venait de quitter la Roussotte ; c'était Loyselier

La femme qui tenait la Jeannette par ses deux mains, c'était Mélie, sa vraie mère...

IV

Le Meurtre

Chose étrange ! le beau Gaston était ivre ou à peu près. Mélie, l'ivrognesse ne l'était pas du tout, Loyselier non plus !

On avait bu ensemble, vite à trois, car Julot était pailli avec le flacre qu'il fallait faire disparaître de là, une demi-douzaine de bouteilles de bon vin, du meilleur d'une cave bien garnie, et seul le beau Gaston, le meneur de l'expédition, y avait laissé quelque chose de sa raison

A dire vrai, il avait bu pour trois : les deux autres n'avaient réellement absorbé que les premiers verres, de quoi se donner du cœur au ventre, après cela, ils n'avaient fait que mouiller leurs lèvres, le contenu des verres s'en était allé sous la table ou pardessus leur épaule.

Et, jusqu'au bout, ils n'avaient cessé de se signifier du coin de l'œil

— Attention ! S'agit de ne pas perdre la tête !

Ils avaient évidemment leur plan.

En sortant de la chambre d'où les avait renvoyés le beau Gaston pour rester seul avec Germaine, il avait transmis à Julot l'ordre de ramener le flacre à sa remise, et, dans les quelques minutes de tête-à-tête qui avaient suivi le départ de celui-ci, ils avaient causé.

Gégène avait dit :

— C'est pas tout ça... Gaston va toucher la forte somme et ne nous donner que ce qu'il aura de trop. Faudrait voir à rectifier ça

— Oui, avait répondu Mélie, mais il y a autre chose à éclaircir.

— Quoi donc ?

— Cette petite qu'on a enlevée... Il m'a semblé que je l'avais déjà vue.

— Ah ! où donc ?

— Sans pas, mais je suis sûre de ce que je dis. Je connais ces yeux-là, ces cheveux blonds, je l'ai vue ailleurs...

Et, plus bas, avec un accent bizarre :

— Elle me rappelle la Jeanne !

— La Jeanne ! Qu'elle Jeanne ?

— Celle d'il y a douze ans, à Montparnasse, celle qui fila une nuit et qu'il nous fallut remplacer par ma gosse à moi, la Jeannette.

— Ah bah !

— Tu ne l'as donc